

## ALCOOL ET AVENTURE

---

Par Profil supprimé Postée le 16/12/2013 22:19

Bonjour. Il y a quelques mois, mon conjoint a eu une aventure sexuelle un soir où soi-disant il avait trop bu. Nous avons vu une conseillère conjugale car je ne comprenais pas et avais perdu confiance en lui. Depuis je suis devenue très méfiante et je ne supporte pas quand il lui arrive de boire de façon excessive ; je pique des colères quand il nie avoir bu et qu'il ne veut rien comprendre à mes propos. En plus je lui jette cette histoire d'aventure sexuelle à la tête et je m'enferme...

J'ai donc 2 questions :

L'alcool peut-il vraiment mener à tromper sa femme avec une inconnue ? ou bien est-ce seulement une excuse ?

Comment lui faire comprendre qu'il doit cesser de boire car je ne le supporte pas et que ça me rend malade ?

Je précise qu'il n'est pas accro à l'alcool mais qu'avec des copains il a du mal à s'arrêter...

Merci

---

### Mise en ligne le 17/12/2013

Bonjour,

Pour répondre à votre première question, l'alcool est un produit qui a un effet desinhibiteur. Il peut en cela amener la personne à avoir des conduites qu'elle n'aurait pas forcément eu habituellement (rapports sexuels, comportement violent, délictueux,...). Dans tous les cas, votre mari reste le mieux placé pour vous dire ce qu'il en est pour lui.

Vous souhaitez savoir comment lui faire comprendre qu'il doit cesser de boire car vous ne supportez pas. Il est difficile, voire impossible de forcer quelqu'un à reconnaître quelque chose si cette personne ne le souhaite pas. Pour remettre en question sa consommation, il faudrait que cette-dernière lui pose un problème, ce qui n'est pas forcément le cas. Si vous ne supportez pas qu'il boive, nous vous conseillons d'en parler avec lui, de lui expliquer votre vision des choses, en l'invitant à vous partager la sienne.

Si le dialogue sur ces sujets est difficile, n'hésitez pas à recontacter la conseillère conjugale rencontrée précédemment ou à vous rapprocher d'un centre de soins en alcoologie dont vous trouverez des adresses ici. Ces centres reçoivent autant les personnes qui consomment que les proches, pour des conseils et du soutien.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

---